

I- Axe 1 : Le film documentaire au carrefour de l'anthropologie et du cinéma.

- Quelles sont les définitions possibles que l'on peut attribuer à l'anthropologie visuelle ou cinéma ethnographique ?
- L'anthropologie et le cinéma sont-ils deux champs possibles d'une même discipline ?
- L'anthropologie visuelle n'aurait-elle pas besoin de se définir elle-même ?
- Quelles sont les limites ou les frontières entre le cinéma et l'anthropologie ?
- Est-ce que c'est le savoir anthropologique qui est mis au service du cinéma ou bien le cinéma qui est mis au service de l'anthropologie ?
- Comment l'anthropologie aborde-t-elle la question du documentaire ?
- Quand est-ce que le produit réalisé par le cinéaste peut être qualifié, par excellence, comme travail ethnographique et celui d'anthropologue comme travail d'une qualité cinématographique?

II- Axe 2 : La visibilité des cultures.

Comment filmer la culture ou les cultures ?

Comment rendre plus visibles des cultures différentes et lointaines de point de vue géographique, historique et culturel ?

Comment rendre l'invisible visible ?

III- Axe 3 : L'anthropologie, le cinéma et l'enseignement (outil pédagogique).

Dans l'enseignement, les anthropologues recourent aux supports visuels à usage didactique ou d'enregistrement pour étudier, représenter, préserver, comparer les peuples et leurs cultures et suivre les transformations sociétales. Les Cinéastes produisent eux aussi des documentaires et des films pédagogiques pour représenter la société...

Quelle est la différence entre la connaissance produite par le cinéaste et celle émanant de l'anthropologue? Autrement dit, quelle est la nature de la connaissance produite par l'image, le son et l'écriture si ce n'est pour répondre à la même finalité? Pourquoi enseigner l'anthropologie visuelle ?

IV- Axe 4 : L'éthique au niveau de la pratique filmique dans tous le processus filmique :

L'éthique dans la production de films ethnographiques et documentaires, l'écriture, la prise d'images, commentaires, réalisation...

NB : Ce sont des champs thématiques possibles, mais la liste n'est pas exhaustive.

Langue : arabe, français, anglais

Frais de participation : enseignants : 100 euros ; étudiants : 50 euros.

Le colloque ne prend pas en charge les frais de transport et d'hébergement.

Dates importantes

- 15 décembre 2018 : dernier délai de réception des propositions assorties d'une biobibliographie.
- 15 février 2019 : réponse du comité d'organisation (avec éventuellement des propositions de modifications).
- 30 mars 2019 : dernier délai de réception des articles définitifs.
- Date du colloque: 24-25 avril 2019.
- Décembre 2019: publication des actes du colloque.

Coordination : _ Azelarab Qorchi _ Meryem Youssoufi

Les propositions sont à envoyer conjointement aux deux adresses suivantes :

_ Azelarab QORCHI : azel.gorchi@gmail.com

_ Meryem YOUSOUFI : m.youssoufi@uiz.ac.ma

Comité d'organisation

Azelarab Qorchi

Meryem Youssoufi

Abdelhak Mounir

Doctorant(e)s

Naima Aabchane

Mbarek Ait Bahammou

Ayoub Bouazizi

Fatma Zohra El Aahed

Omar El Balaoui

Bouchra Soussi

Malika Soussi

Comité scientifique

Mohamed ELghazi (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)

Habiba Hafsaoui (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)

Redouane Madaoui (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)
Taoufik Mouedden (Faculté polydisciplinaire de Ouarzazate-Université Ibn Zohr, Maroc)
Luc Pecquet (Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, France)
Azelarab Qorchi (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)
Hamid Tbatou (Faculté polydisciplinaire de Ouarzazate-Université Ibn Zohr, Maroc)
Erika Thomas (FLSH-ICL-Université catholique de Lille et UNIV d'Artois, France)
Meryem Youssoufi (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)
Abdelhak Mounir (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)
Acim Rachid (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)
Otmane Ait Ouarasse (Faculté polydisciplinaire de Ouarzazate-Université Ibn Zohr, Maroc)
Diaa Nouali (Faculté polydisciplinaire de Taroudant-Université Ibn Zohr, Maroc)
Bouchra Benlemlih (FLSH-Université Ibn Zohr, Maroc)
Abdarhmane Elmahi (CRMEF. Inzegane, Maroc)

.....

Recommandations de saisie pour la publication

- Les articles qui seront retenus doivent respecter un certain nombre de consignes typographiques et de mise en page :
- **Office** : Microsoft Word.
- **Police** : Times New Roman ; 12 pt ; texte justifié ; alinéa : 1,25 ; espacement entre paragraphes : 6 pt (avant et après) ; interligne : 1,5 ; sans pagination ; volume paginal maximum de l'article : 10 pages.
- **Titre** : 16 pt, gras, centré.
- **Nom de l'auteur + établissement d'attache** : en bas du titre à droite, 11pt.
- **Résumé** : en bas du nom de l'auteur à gauche, 12 pt, interligne simple.
- **Intertitres** : 13 pt, gras, sans alinéa.
- **Latinismes et mots en langue autre que le français** : italique.
- **Citations** : les courtes sont insérées dans le corps du texte entre guillemets (« ... ») ; les (relativement) longues sont séparées du texte (en sautant une ligne) avec un retrait de 4 cm, une police de 11 pt, sans guillemets et en italique. Toute modification opérée sur le fragment cité (coupures, ajouts...) doit être indiquée entre deux crochets. Les appels de notes sont des chiffres indiqués en exposant et en ordre croissant (mais à chaque page on doit recommencer la numérotation à 1).

- **Notes de bas de page** : 10 pt ; interligne simple ; alinéa : 1, 25 ; espacement entre notes : 6 pt (avant et après).
- **Noms d'auteurs** : indiqués en entier (ex : Claude Rivière ou Rivière – évitez d'écrire C. Rivière).
- **Références citées en notes infrapaginales** :
- Quand on cite pour la première fois un ouvrage on fait comme suit :

Prénom et Nom de l'auteur cité, *Titre* de l'ouvrage (en italique + majuscule de l'article et de la première lettre du premier mot du titre), Lieu d'édition, Éditeur, Collection (entre guillemets), année de parution, page (ex : Guy Gauthier, *Le Documentaire, un autre cinéma*, Paris, Arman Colin, 2011, p. 75.)
- *Ibid.* : pour le même ouvrage cité juste avant.
- *Op. cit.* : pour un ouvrage déjà cité (mais différent de celui indiqué dans la note précédente).
- **Exemple de références infrapaginales** :
- 1- François Niney, *L'Épreuve du réel à l'écran*, Paris, de boeck, 2002, p.34.
- 2- *Ibid.*, p. 62.
- 3- Marc-Henri Piault, *Anthropologie et cinéma : passage par l'image, passage à l'image*, Paris, Téraèdre, 2008, p.47.
- 4- François Niney, *L'Épreuve du réel à l'écran*, *op. cit.*, p. 88.
- Quand on cite un article, on procède de la manière suivante : Prénom et Nom de l'auteur, « Titre de l'article », in *Titre* de l'ouvrage (ou de la revue avec numéro de livraison) en italique, Lieu de l'édition, Maison d'édition, Collection (entre guillemets), année de parution, page.
- L'indication d'une référence provenant d'une source électronique se fera comme suit : Prénom et Nom, [en ligne], *Titre*, URL : adresse (date de la dernière consultation).
- La bibliographie finale doit respecter l'ordre alphabétique en indiquant le NOM de l'auteur (lettres capitales), suivi de son Prénom (première lettre en majuscule), suivi du Lieu d'édition, etc. Exemple :
 - GAUTHIER, Guy, *Le Documentaire, un autre cinéma*, Paris, Arman Colin, 2011.
 - HEUSCH, Luc (de), *Cinéma et sciences sociales : panorama du film ethnographique et sociologique*, Paris, Unesco, 1962.

Bibliographie

- BAJOMÉE, Alain, *Éléments d'anthropologie culturelle*, Liège, Éditions de la province de Liège, 2015.
- BORIES, Claudine (Dir.), *Comment peut-on filmer le réel ?*, Paris, L'Harmattan, « cinéma documentaire », 2003.
- BRESCHAND, Jean, *Le Documentaire : l'autre face du cinéma*, Paris, Cahiers du cinéma, « Les petits cahiers », 2002.
- GAUTHIER, Guy, *Le Documentaire, un autre cinéma*, Paris, Arman Colin, 2011.
- HEUSCH, Luc (de), *Cinéma et sciences sociales : panorama du film ethnographique et sociologique*, Paris, Unesco, 1962.
- LAPLANTINE, François, *L'Anthropologie*, Paris, Payot, « Petite bibliothèque Payot », 2001.
- MAURO, Didier, *Praxis du cinéma documentaire*, Publibook, 2012.
- NINEY, François, *Le Documentaire et ses faux-semblants*, Paris, Klincksieck, 2009.
- NINEY, François, *L'Épreuve du réel à l'écran*, Paris, de boeck, 2002.
- PIAULT, Marc-Henri, *Anthropologie et cinéma : passage par l'image, passage à l'image*, Paris, Téraèdre, 2008.
- RIVIÈRE, Claude, *Introduction à l'anthropologie*, Vanves (Hauts-de-Seine), Hachette supérieur, « Sciences humaines n°49 », 2013.
- ROSSIGNOL, Véronique (Dir.), *Filmer le réel*, Paris, Bibliothèque du film (BiFi), 2001.
- WULF, Christophe, *Une Anthropologie historique et culturelle : rituels, mimésis sociale et performativité*, Paris, Téraèdre, « L'anthropologie au coin de la rue », 2007.
- COLLEYN, Jean Paul, *Manières et matières du cinéma anthropologique*, [en ligne], in : Cahiers d'études africaines, année 1990, Volume 30, n°117, pp. 101-116. Disponible sur : <http://www.persee.fr>, (consulté le 02 juin 2018).
- COLLEYN, Jean Paul, *Champ et hors champ de l'anthropologie visuelle*, L'Homme [en ligne], pp.203-204 / 2012 (consulté le 03 juin 2018).

URL : <http://journals.openedition.org/Homme/23256> ; DOI : 10.4000//homme. 23256